

Simon-Napoléon Parent

12^e premier ministre du Québec, Simon-Napoléon Parent, *libéral*, 1900-1905

Discours du trône, Québec, 22 mars 1904

Honorables Messieurs du Conseil législatif,
Messieurs de l'Assemblée législative,

Je suis heureux de vous souhaiter de nouveau la bienvenue et de vous offrir mes vœux pour le succès de vos travaux.

Je suis sûr d'exprimer vos sentiments en disant que je regrette le pénible et douloureux événement qui a si soudainement enlevé l'honorable H. Dufy à l'estime et à la confiance de ses concitoyens. La carrière publique de cet homme de bien n'a pas été de longue durée; mais, pendant les quelques années qu'il a géré deux des plus importants ministères de mon gouvernement, il a fait preuve de qualités administratives de premier ordre. En le perdant, la province a vu disparaître un politique à vues larges, saines et justes, et doué d'un esprit de conciliation digne d'éloges.

Nous avons lieu de nous féliciter de la grande prospérité dont la province continue à jouir, et des progrès remarquables réalisés, depuis quelques années dans la mise en valeur de ses ressources naturelles. Comme par le passé, mes ministres s'appliqueront, avec votre concours, à en favoriser de plus en plus le développement dans l'intérêt de la richesse publique.

Les négociations entamées avec le gouvernement de la Puissance pour faire reconnaître nos droits sur les pêcheries des eaux territoriales de la province, ne sont pas encore terminées, mais elles se continuent actuellement et nous donnent l'espoir d'une solution favorable.

Mon gouvernement, pénétré de l'importance de l'œuvre de la colonisation qui semble devoir être le principal facteur de notre prospérité, et dont le succès déterminera certainement le rôle de la province dans la confédération, s'est consacré avec sollicitude à la recherche des moyens qui pourraient le plus efficacement la débarrasser des entraves que la législation actuelle peut offrir à son développement. Il n'a pas négligé non plus d'étudier la situation de l'industrie forestière qui, pendant de longues années encore, fournira un des plus puissants éléments de notre richesse publique et privée. La commission, chargée de s'enquérir de tout ce qui se rapporte à cette question nationale de la colonisation, fera bientôt son rapport qui vous sera immédiatement soumis, et la législation que pourraient nécessiter les conclusions de ce rapport, sera déferée à votre appréciation dans le plus bref délai.

Le développement de nos ressources minérales se continue, et la découverte récente de minerais nouveaux et de grande valeur, entre autres, le radium, démontre la richesse de notre province.

Les règlements sanctionnés par mon gouvernement et mis en force par le conseil provincial d'hygiène, pour la protection de la santé publique, ont eu des résultats satisfaisants, et la coopération des autorités municipales a été efficace.

Mon gouvernement a tout lieu de croire que l'importante question de rajustement des subsides, dont vous avez approuvé les conditions, lors de la dernière session, fait l'objet de la sérieuse considération du gouvernement du Canada.

Plusieurs projets de loi d'intérêt général seront soumis à vos délibérations. Je mentionnerai spécialement une mesure ayant pour objet de refondre les statuts passés par cette législature depuis 1888, et une autre se rapportant aux accidents du travail.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Les comptes publics de la dernière année fiscale vous seront incessamment soumis.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que cet exercice se solde de nouveau par un excédent.

Le budget des dépenses pour l'année fiscale prochaine sera sans retard mis devant vous.

Il a été préparé avec toute l'économie que permet l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

J'ai la ferme conviction, je suis heureux de le dire en terminant, que vous apporterez à l'étude des questions qui feront l'objet de nos délibérations, l'esprit de concorde et d'harmonie que sauront sûrement vous inspirer votre patriotisme et votre dévouement aux intérêts de la province.